

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE- TUNIS RE
Siège social : 12, Avenue du Japon-Montplaisir-BP29-1073 Tunis

Suite à sa réunion en date du 25 Février 2020, le Conseil d'Administration a proposé la modification des statuts de « **Tunis Re** » en vue de :

- Se conformer aux nouvelles dispositions de la loi N° 2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement ayant abrogé et complété le code des sociétés commerciales.
- Changer en conséquence le mode de gouvernance de la société par la séparation des fonctions du Président du Conseil et du Directeur Général et de mettre à jour certaines dispositions des statuts.

En conséquence, le conseil a décidé de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire le 18 Mars 2020 à 09H30 à l'Hôtel Sheraton.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.